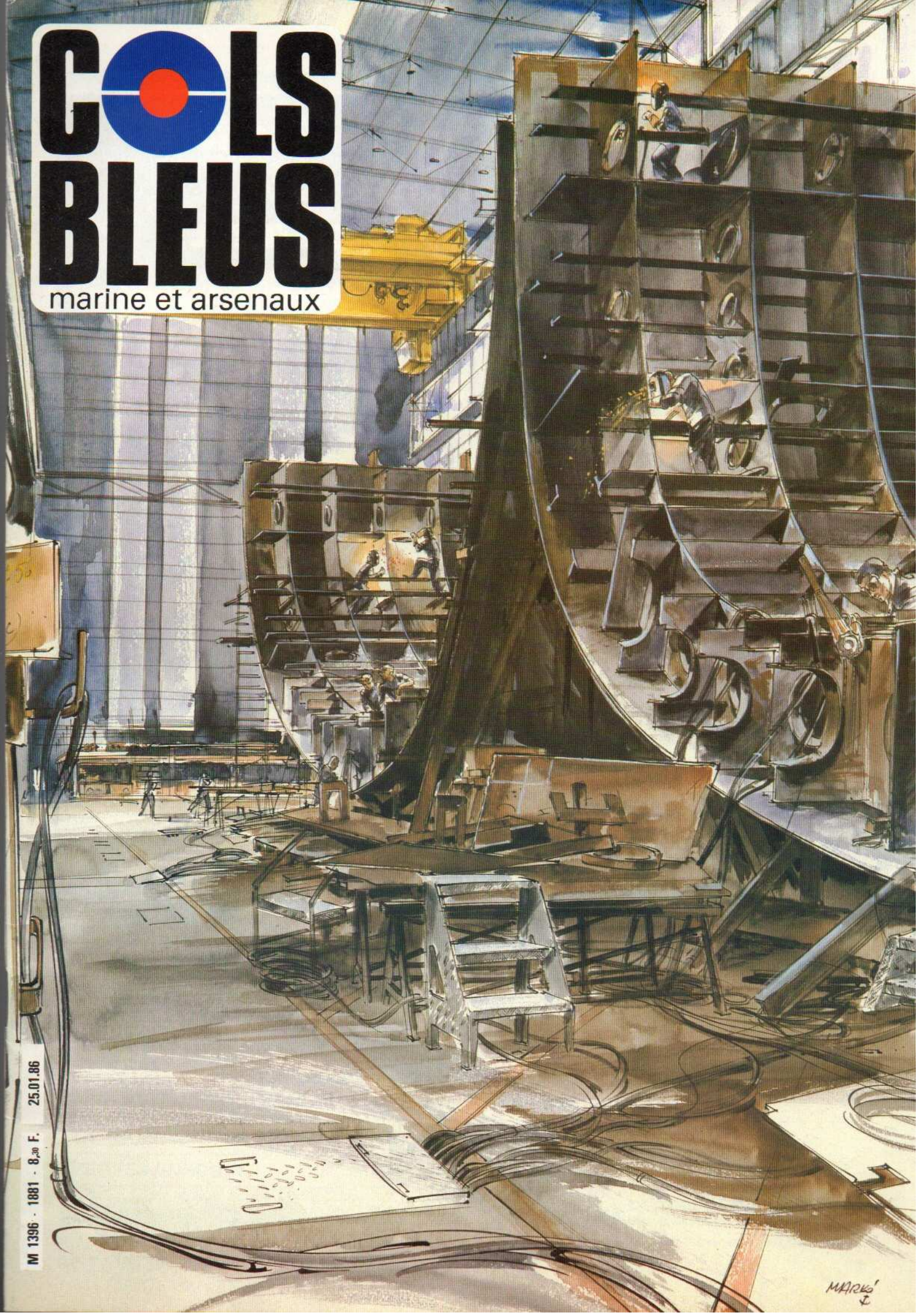


# COLS BLEUS

marine et arsenaux



M 1396 - 1881 - 8,30 F. 25.01.86

MARCO  
T

## LES MILITAIRES ET L'ACCESSION A LA PROPRIETE

Les conditions d'accèsion à la propriété des personnels militaires répondent aux conditions générales fixées par le code de la construction et de l'habitation. Elles ont fait l'objet de travaux du C.S.F.M. dans le cadre de sa 32<sup>e</sup> session.

Ces conditions venant d'être sensiblement assouplies et des dispositions spécifiques ayant été mises en place par le ministère de la Défense, il a paru intéressant de recenser les possibilités offertes aux militaires en matière d'accèsion à la propriété.

### LES CONDITIONS GENERALES D'AIDE A L'ACCESSION A LA PROPRIETE.

#### Les prêts épargne-logement

L'obtention de prêts d'accèsion à la propriété à des taux avantageux suppose la constitution d'une épargne-logement par l'accédant, sous forme de comptes d'épargne-logement (CEL), ou de plans d'épargne-logement (PEL).

Les caractéristiques de cette épargne sont les suivantes :

Type d'épargne	Durée de l'épargne	Plafond des dépôts	Taux de rémunération
CEL	18 mois	100 000 F	6,50 %
PEL	de 3 à 5 ans	300 000 F	9 %

La constitution de ces types d'épargne ouvre les droits maximum suivants :

- CEL : prêts de 2 à 15 ans, de 150 000 F au taux de 4,75 %
- PEL : prêts de 2 à 15 ans, de 400 000 F au taux de 7 %
- prêts complémentaires : de 2 à 15 ans, de 550 000 F, au taux de 15,60 %

#### Les prêts aides à l'accèsion à la propriété (P.A.P.)

Le P.A.P. est un prêt du Crédit Foncier de France accordé aux personnes dont les revenus ne dépassent pas un certain plafond fixé réglementairement, pour l'achat d'un logement,

neuf ou ancien, destiné à l'habitation principale de l'accédant. Le prêt est d'une durée de 15, 18 ou 20 ans et le taux d'environ 11 %.

#### Les prêts conventionnés (P.C.)

Contrairement aux P.A.P., les P.C. (durée : 10 à 20 ans ; taux de l'ordre de 12,50 %) sont accordés sans condition de ressources mais uniquement pour certaines catégories de logements. Ils permettent l'acquisition ou la construction d'un logement destiné à l'habitation ou à la location, mais dans ce dernier cas, sous réserve de passer une convention type avec l'Etat.

#### L'aide personnalisée aux logements (A.P.L.)

Il s'agit d'une aide versée directement à l'établissement prêteur (ou bailleur, lorsque le bénéficiaire est locataire), en déduction des charges de remboursement de l'emprunt (ou du loyer).

Le bénéfice de l'A.P.L. est réservé aux personnes, bénéficiant d'un P.A.P. ou d'un P.C., dont les ressources sont comprises dans les limites d'un montant réglementaire. Le montant de l'APL est fonction de la situation de famille, des ressources et du type de logement occupé par le bénéficiaire.

#### Prêt complémentaire

Il peut être accordé à l'accédant sous réserve que celui-ci, ses ascendants, descendants, ou ceux de son conjoint, occupent personnellement le logement, au moins 8 mois par an.

Le montant de ce prêt est variable selon le type de logement, et le lieu de construction. La durée est de 10 à 15 ans, au taux de 4 %, les trois premières années, et de 7 % les années suivantes.

*La semaine prochaine : Les mesures récentes en faveur des personnes soumises à des obligations exceptionnelles de mobilité.*

## TELEX

### de la Jeanne d'Arc et du Cdt Bourdais

**S**IGNALEES de par leur petite taille et leur faible altitude comme des dangers par les instructions nautiques, les Iles Glorieuses, situées au nord-ouest de Madagascar, sont aussi une partie des territoires français de l'océan Indien, particulièrement propices à la surveillance du canal du Mozambique. Sur sa route entre Mayotte et Antsiranana — l'ancienne Diégo-Suarez — le groupe-école n'a pas manqué d'y faire halte, le temps nécessaire pour permettre à la brigade de protection de débarquer et à nos canonnières de s'entraîner au tir contre la terre.

La Jeanne d'Arc, suivie du Commandant Bourdais, embouquait le lendemain matin les passes de la magnifique rade de Diégo-Suarez qu'elle n'avait pas visitée depuis 1972. Sur la place Joffre, d'où le buste du maréchal surveille toujours le port, une foule compacte et colorée assistait à notre arrivée. Au cours de l'accostage, une fanfare de l'armée malga-

che nous faisait la surprise de donner une aubade, relayée à la grande joie de tous par la musique du bord. Commencée dans la bonne humeur, cette escale allait se caractériser par la chaleur de l'accueil réservé aux marins français, tant par la population que par les autorités civiles et militaires malgaches. Beaucoup d'échanges officiels ont pu en témoigner. Le plus remarquable d'entre eux a été l'audience accordée par le président Ratsiraka aux deux commandants lors d'une visite à Antananarivo. Au cours de cette journée une délégation d'officiers élèves a également été reçue à l'Académie militaire d'Antsirabé. Cette sincère cordialité des rapports officiels n'a pas été démentie par l'accueil de la population, bien au contraire. Heureux et fiers de notre visite, les habitants d'Antsiranana ont tenu à nous le manifester, dans les rues ou dans les magasins, mais surtout en nous faisant le plaisir de visiter nos bâtiments. En deux jours, plus de 8 000 personnes ont pu ainsi monter à bord.

Les plus anciens d'entre nous ont retrouvé avec joie la rue Colbert et le boulevard Saint-

Etienne tandis que les autres les découvraient. Beaucoup ont profité des charmes de la baignade et de la plongée sur la plage de Ramena. D'autres enfin appréciaient depuis les hauteurs de Joffreville, aujourd'hui désertée, le panorama splendide de la rade et de ses environs verdoyants. Pendant ce temps, des rencontres de volley-ball, hand-ball et de tennis permettaient aux équipes du groupe-école de rencontrer celles de la ville devant un grand nombre de spectateurs enthousiastes.

Le 16 janvier, une cérémonie se tenait au carré militaire du cimetière, remis en état par nos équipages. Une gerbe y était déposée par le Commandant en présence de l'ambassadeur de France à Madagascar. Enfin, du matériel médical et des médicaments étaient remis à l'hôpital militaire de la ville et à l'hôpital civil de l'île de Nosy-Bé.

Témoignage du rapprochement franco-malgache, cette escale a laissé dans les esprits un souvenir intense et le départ pour Tamatave, suivi par une assistance encore plus nombreuse qu'à l'arrivée, était chargé d'une émotion particulière.